

2015 02 27 Compte rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Xavier Daran, Francis Dutech, Jacques Esparseil, José Moulis, Patrick Saint-Supéry.

Excusés : Jacqueline Darolles, Éric Rollandin

Secrétaire de séance : M. Xavier Daran

La séance est ouverte à 20h30

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la RODP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter ce point. Il sera abordé au point 3

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2015

L'ensemble des conseillers assure avoir lu et pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le compte-rendu.

2. Approbation du compte de gestion 2014

M. le Maire expose que les extraits comptables sont conformes aux écritures du comptable public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014.

3. Redevance d'Occupation du Domaine Public

Au titre de l'occupation du domaine public de la commune, France Télécom doit s'acquitter d'une redevance se montant à 648€ en 2014 et à 632€ en 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la RODP.

3. Présentation et Approbation du compte administratif 2014

M. le Maire présente les extraits comptables.

Les dépenses de fonctionnement sont de 142 543,67€, les recettes de fonctionnement sont de 665 296,46€. Le solde de fonctionnement global est de 522 252,25€. Au titre de l'année 2014 le solde de fonctionnement est de 101 687€.

Les dépenses d'investissement sont de 441 739€, les recettes d'investissement sont de 274 781€. Le solde d'investissement est de -166 958€ cela s'explique suite aux travaux relatifs à la mairie et à l'église.

M. le Maire se retire, M. Biamouret, premier adjoint, soumet le compte administratif 2014 au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014.

M. le Maire revient en séance.

4. Affectation du résultat

Le résultat d'exploitation sur l'année 2014 est excédentaire de 522 752,79 €. Le résultat d'investissement reporté est déficitaire de 166 958,09 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat.

5. Débat d'orientation budgétaire pour le BP 2015

Il fait état de restes à réaliser et de projets divers qui seront chiffrés en vue de la finalisation du budget.

En terme de voirie communale, les prévisions concernent : goudronnage en divers endroits du village, fossés, et revêtement partiel chemin rural d'en Boy et chemin du Maytié, mise en place d'un miroir au croisement d'en Milord.

Le montant des subventions demandées par les associations est de l'ordre 6000 €. Elles seront étudiées et intégrées au budget 2015.

Généralement les subventions sont reconduites. Toutefois les associations seront informées par courrier que l'an prochain pour être destinataire d'une subvention, il faudra en avoir fait la demande préalable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces orientations.

6. Point travaux

Bilan global des travaux du chantier de l'église

La réception partielle des travaux de l'église est prévue pour le 4 mars à 16 h 00. Cela concerne les entreprises : Atelier d'Autan, AEP, Valux.

La commission participera à cette réception.

Diverses grilles sont à rénover : la ferronnerie Bouchard propose d'intervenir pour 2162€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide ce devis. Toutefois, une réserve est portée sur la grille côté nord qui sera étudiée ultérieurement.

Travaux sur le puits du village

Le curage est proposé pour 840€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide ce devis.

De réparation et maçonnerie

Divers devis (murets, enduits, croix de Lamique, ...) ont été demandés à l'entreprise Taillade et à l'entreprise Xueri.

Les devis seront transmis sous peu au Conseil Municipal.

7. Préparation de l'inauguration « Mairie-Eglise »

L'inauguration des bâtiments communaux aura lieu le samedi 20 juin. Un inventaire des personnes à inviter est ouvert. La structuration de l'évènement doit démarrer.

La commission se réunira le samedi 7 mars de 11h00 à 12h30.

Informations et questions diverses

Voirie communautaire

Plusieurs travaux sont étudiés avec les responsables communautaires :

- Partie du VC 1 (Noilhan-Samatan) ainsi qu'une zone de croisement
- Chemin d'en Darrieux (de la RD 247 à la route Frégouville - Noilhan)
- Fossés zone Saint-Pierre

Le Conseil Municipal acte cette prévision de travaux.

Panneaux d'agglomération

Les panneaux ont été installés.

Un panneau semble nécessaire pour l'entrée de Noilhan sur le chemin qui vient du Boiret.

La Communauté de Communes du Savès prend en charge cette installation.

Salle polyvalente

La commission de sécurité a transmis un avis favorable d'utilisation

Le Conseil Municipal se réjouit de la rapidité des travaux qui ont permis la levée de l'interdiction administrative.

SICTOM

La commission a accompagné le Président sur les sites afin de valider les décisions.
Un plan des travaux sera présenté au SICTOM pour validation.

Plan Local d'Urbanisme

La commission se réunira en avril.

Elections départementales

L'organisation du bureau sera maintenue à l'identique.

Intempéries de neige

M. le Maire remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé au salage de la voirie.

Photocopieur

Il a été cédé à la société de chasse qui est venue le récupérer.

Rangement mairie

Suite au déménagement, une première opération de rangement a été organisée.
Monsieur le Maire remercie les bénévoles et le personnel communal pour leur investissement.
Il reste encore du tri à réaliser dans la salle du conseil.

Réunions des candidats aux élections départementales

Mme Ribes et M. Cot seront à la mairie de Noilhan le 5 mars à 20h30.
Mme Bisognani et M. Larée seront à la mairie de Noilhan le 16 mars à 20h30.

Numérique

Gers Numérique va gérer la distribution du numérique. Noilhan sera desservi en 2017.

Agent communal

M. Lozes fera valoir ses droits à la retraite à compter du 30 juin.

Benne du SICTOM

Le SICTOM n'a pas répondu favorablement à la mise à disposition d'une benne pour déposer des encombrants. La pratique montre que les usagers sont peu respectueux de la sélectivité des ordures.

Par contre, il propose un service d'enlèvement chez les particuliers pour un encombrant type machine à laver au coût de 15€.

Chiens errants

La présence de chiens errants est constatée sur la commune depuis plusieurs mois.

De nombreux administrés se sont plaints de pertes de volailles de bouche et de volatiles de compagnie, de déjections sur la voie publique.

Monsieur le Maire a informé les propriétaires des chiens errants. Il leur a rappelé les mesures à prendre pour faire cesser ces faits.

Un arrêté municipal sera pris pour interdire la divagation des chiens.

L'ordre du jour est épuisé : il est 0h50.